

État de Chapelle publique de la paroisse de

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	Notre-Dame de Bonne-Nouvelle				
2° b) Appartenant à.....	La Trappe, ainsi qu'il résulte d'un acte de M ^r Damesy, notaire à Bray-sur-Seine, portant donation par M ^{me} Bernard à la Trappe de la chapelle de v. s. de Bonne-Nouvelle;... L'acte est de 1817				
3° c) Autorisées par décret en date du ..	mais il n'a pas été soumis à la sanction royale				
d) ou ouvertes au culte à la date du ..					
e) ou en service de temps immémorial.					
4° f) Messes célébrées chaque année ...	Toutes les fêtes de la Vierge; Le Lundi des Bruyères.				
g) — ou chaque mois.....					
h) — ou chaque semaine					
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	non				
j) Y fait-on le catéchisme	non				
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....	200 mètres.				
l) État des chemins					
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..					
n) Y assistant à la messe le dimanche.					

Observations particulières.

QUESTIONNAIRE

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?

Seant

Seant